



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2024

**Nombre de conseillers :**

|                |    |
|----------------|----|
| En exercice :  | 27 |
| Absent :       | 01 |
| Présents :     | 24 |
| Procurations : | 02 |
| Votants :      | 26 |

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE le DIX SEPT, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE, sous la présidence de M. Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Françoise CHASSON - Francis CLUTIER - Marie EL FARKH - Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Françoise VOLLE - Patrick ARCHIMBAUD - Eric JOURET – Nicole TOGNETTY - Robert LACROTTE - Peggy BROC - Aurélien ROUSSET - Marjorie LAJOIE - Mélody FERRERO - Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON - Martine BUREL - Michel ESCHALIER – René MONTREDON – Christine GIBAUD - Laurent TOUZET

**Procurations :** Laurent LEWANDOWSKI à Robert LACROTTE – Franck REVEL à Vincent MOUNIER

**Absente :** Anne VENTALON

**Secrétaire de séance :** Peggy BROC

### **Rapport d'activités 2023 du Centre Culturel de Vals « les Quinconces » - Approbation**

En application de l'article L 5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Centre Culturel de Vals les Quinconces a transmis son rapport d'activités.

Le Maire communique ce rapport et le Conseil Municipal en prend connaissance conformément à l'article précité.

Il est précisé que ledit rapport est consultable en Mairie, aux services techniques, ou communicable par mail sur demande.

**Le Conseil Municipal PREND ACTE de ce rapport.**

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 18 septembre 2024

Le Maire

Michel CEYSSON

« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Largentière le **19 SEP. 2024**  
et de sa publication à la même date »



1